

# Pour le libre échange et une immigration limitée

article tiré du "Symposium sur l'immigration"

publié par [\*The Journal of Libertarian Studies\*](#), volume 13 (2), été 1998;

par **Hans-Hermann Hoppe**

traduit par Hervé de Quengo

*[Le numéro du "Journal of Libertarian Studies" dont est tiré cet article offre différents points de vue pour et contre une immigration incontrôlée, NdT]*

On prétend fréquemment que le "libre échange" va de pair avec la "libre immigration" comme le "protectionnisme" avec "l'immigration contrôlée". Par là, on affirme que s'il n'est pas impossible que quelqu'un puisse combiner protectionnisme et libre immigration, ou libre échange et immigration contrôlée, ces positions sont intellectuellement incohérentes, et donc erronées. Ainsi, pour autant que les gens cherchent à éviter les erreurs, ces exemples devraient être l'exception plutôt que la règle. Les faits, pour autant qu'ils soient significatifs, semblent conforter cette affirmation. Comme le montrent, par exemple, les primaires des élections présidentielles du Parti républicain de 1996, la plupart de ceux qui défendaient le libre échange étaient des avocats d'une immigration relativement (si ce n'était pas totalement) libre et non discriminatoire, alors que la plupart des protectionnistes étaient des défenseurs de politiques d'immigration limitée et sélective.

Je soutiendrai ici, contrairement aux apparences, que cette thèse et son affirmation implicite sont fondamentalement erronées. En particulier, je démontrerai que le libre échange et l'immigration contrôlée sont non seulement des positions parfaitement cohérentes mais même qu'elles sont des politiques qui se renforcent mutuellement. Ce qui veut dire que ce ne sont pas les avocats du libre échange et d'une immigration limitée qui sont dans l'erreur, mais les adeptes du libre échange et de la libre immigration. En supprimant la "culpabilité intellectuelle" de la position "libre échange et immigration limitée" et en la replaçant où elle doit se trouver, j'espère promouvoir un changement dans l'état actuel de l'opinion et faciliter un réalignement politique substantiel.

## Pour le libre échange

Depuis l'époque de Ricardo, les bienfaits du libre échange sont logiquement irréfutables. Pour les besoins de l'argumentation, il est utile de résumer rapidement pourquoi. La preuve consistera en une démonstration par l'absurde de la thèse protectionniste, présentée le plus récemment par Pat Buchanan [qui fut le candidat de l'alliance des paléoconservateurs et des paléolibertariens (le John Randolph Club) dont faisaient partie Murray Rothbard et Lew Rockwell (l'autobiographie de Pat Buchanan parle de Rothbard comme d'un "cherished friend

of mine" et Buchanan avait par ailleurs déclaré que le "Rothbard-Rockwell Report" était son périodique favori). Rothbard et Rockwell ont cependant toujours défendu ou défendent encore le libre échange total. [Il ne faut par ailleurs pas confondre Pat Buchanan, ancien membre du gouvernement Reagan, et James Buchanan, l'économiste co-créateur de l'Ecole des choix publics. Ndt].

L'argument central offert en faveur du protectionnisme est la préservation des emplois nationaux. Comment les producteurs américains qui paient 10 dollars de l'heure peuvent-ils concurrencer les Mexicains qui paient moins d'un dollar par heure ? Ils ne le peuvent pas, et les emplois américains seront perdus à moins que des tarifs douaniers soient imposés pour isoler les salaires américains de la compétition mexicaine. Le libre échange ne serait ainsi possible qu'entre pays avec des salaires égaux, et se concurrençant ainsi "dans des conditions égales". Tant que ce n'est pas le cas - comme entre les États-Unis et le Mexique - il faudrait égaliser les conditions par des tarifs douaniers. Buchanan et les autres protectionnistes prétendent que la puissance intérieure et la prospérité sont les conséquences d'une politique de protection du travail national. Comme soutien à cette thèse, on cite les exemples des pays qui appliquaient le libre échange et qui ont perdu leur position économique autrefois prédominante, comme l'Angleterre du 19ème siècle, et les exemples des pays protectionnistes qui ont pris leur place, comme les États-Unis du 19ème siècle.

Tout ceci, comme les autres preuves empiriques de la thèse protectionniste doivent être rejetées immédiatement, car elles consistent à commettre l'erreur de conclure que ce qui suit un fait doit en être une conséquence (*post hoc, ergo propter hoc*). La déduction d'après des données historiques n'est pas plus convaincante que de tirer, du fait que les riches consomment plus que les pauvres, la conclusion que c'est la consommation qui rend riche. En fait, les protectionnistes comme Buchanan n'arrivent pas à comprendre ce qui est en jeu lorsqu'ils défendent leur thèse. Tout argument en faveur du protectionnisme international est en même temps un argument en faveur du protectionnisme interrégional et inter-quartiers. Tout comme il existe des différences de salaires entre les États-Unis d'une part, le Mexique, Haïti ou la Chine d'autre part, il existe également de telles différences de salaires entre New York et l'Alabama ou encore entre Manhattan et le Bronx ou Harlem. Ainsi, s'il était vrai que le protectionnisme international pouvait rendre une nation entière prospère et forte, il devrait être vrai aussi que le protectionnisme régional ou local pourrait rendre des régions ou des quartiers prospères et forts. En fait, on pourrait même aller plus loin. Si l'argument protectionniste était valide, il reviendrait à mettre en accusation tout échange, et à défendre la thèses selon laquelle tout un chacun serait le plus prospère et le plus fort s'il n'échangeait avec personne et restait dans un état d'isolement autosuffisant. Il est évident que dans ce cas plus personne ne perdrait son emploi et le chômage dû à une compétition "injuste" serait réduit à zéro. En allant jusqu'au bout des implications de l'argument protectionniste nous avons ainsi montré son absurdité complète, car une telle "société de plein emploi" ne serait pas forte et prospère ; elle serait composée de gens qui, malgré un travail de jour comme de nuit, seraient condamnés à la misère, voire à la famine et à la mort.

Le protectionnisme international, bien qu'à l'évidence moins destructeur qu'une politique de protectionnisme régional ou de quartier, aurait précisément les mêmes effets et constituerait une recette infallible pour un déclin économique américain plus grand. Bien sûr, quelques emplois et industries américains seraient sauvés, mais à un certain prix. Le niveau de vie et le revenu réel des consommateurs américains de produits étrangers serait forcément réduit. Les coûts monteraient pour tous les producteurs des États-Unis qui emploient des produits du secteur protégé comme matière première, et ces producteurs seraient moins compétitifs au

niveau international. De plus, que peuvent donc faire les étrangers avec l'argent qu'ils ont gagnés en exportant vers les États-Unis ? Ils peuvent soit acheter des biens américains, soit l'investir en Amérique. Ainsi, pour sauver quelques emplois inefficaces aux États-Unis, un bien plus grand nombre d'emplois efficaces américains seraient détruits ou empêchés de voir le jour.

Par conséquent, il est absurde de prétendre que l'Angleterre a perdu sa prééminence à cause de sa politique de libre échange. Elle l'a perdu *malgré* sa politique libre-échangiste et à *cause* des politiques socialistes qu'elle a adopté par la suite. De même, il est absurde de dire que la montée en puissance de l'économie américaine au cours du 19ème siècle était due au protectionnisme. Les États-Unis ont obtenu leur position prédominante *malgré* leur protectionnisme et à *cause* de leur politique intérieure de laissez faire sans égale. En réalité, le déclin économique actuel de l'Amérique, que Buchanan veut inverser, est le résultat, non pas des politiques de libre échange, mais du fait qu'elle a, au cours du 20ème siècle, adopté petit à petit les mêmes politiques socialistes qui avaient auparavant ruiné l'Europe.

## Echange et immigration

Ayant défendu le libre échange, nous allons maintenant développer la défense de la combinaison de restrictions à l'immigration et d'une politique de libre échange. Plus particulièrement nous construirons une défense de plus en plus forte pour les restrictions à l'immigration : nous partirons de l'affirmation initiale faible que libre échange et immigration limitée peuvent aller ensemble et ne s'excluent pas mutuellement pour aboutir à l'affirmation finale forte que les principes soutenant le libre échange demandent en fait de telles limitations.

Dès le départ, il faut souligner que même la politique de restriction de l'immigration la plus sévère ou la forme la plus exclusive de la ségrégation n'ont rien à voir avec un rejet du libre échange et avec l'adoption du protectionnisme. Du fait que l'on ne veuille pas s'associer ou vivre avec des Mexicains, des Haïtiens, des Chinois, des Coréens, des Allemands, des Catholiques, des Musulmans, des Hindous, etc., il ne suit pas que l'on ne veuille pas échanger avec eux à distance. De plus, même s'il était vrai que le revenu réel augmenterait suite à l'immigration, il ne s'ensuivrait pas que l'immigration soit "bonne", la richesse matérielle n'étant pas la seule chose qui compte. Plus exactement, ce qui constitue le "bien-être" et la "richesse" est *subjectif*, et on peut préférer un niveau de vie matériel plus faible avec une distance plus grande vis-à-vis de certaines autres gens à un niveau de vie matériel plus élevé et une distance plus faible. C'est précisément le caractère absolument volontaire de l'association et de la séparation humaines - donc l'absence de toute forme d'intégration forcée - qui rend possible les relations paisibles - le libre échange - entre des peuples racialement, ethniquement, linguistiquement, religieusement ou culturellement distincts.

La relation entre l'échange et la migration est une relation de substituabilité élastique (plutôt que d'exclusivité rigide) : plus (ou moins) vous avez de l'un, moins (ou plus) vous avez besoin de l'autre. Les autres choses étant égales, les entreprises partent vers les zones de faibles salaires et le travail part vers les zones de hauts salaires, ce qui conduit à la tendance à égaliser les salaires (pour le même type de travail) et à l'optimisation de l'emplacement du capital. Avec des frontières politiques séparant les zones de hauts et de faibles salaires, et avec des politiques d'échanges nationaux (à l'échelle de la nation) et d'immigration, ces tendances naturelles - d'immigration et d'exportation du capital - sont affaiblies par le libre échange et renforcée par le protectionnisme. Tant que les produits mexicains - les produits de la zone à

faibles salaires - peuvent entrer librement dans une zone à hauts salaires comme les États-Unis, l'incitation des Mexicains à émigrer vers les États-Unis est réduite. Au contraire, si les produits mexicains sont empêchés d'entrer sur le marché nord-américain, la tentation des travailleurs à partir pour les États-Unis augmente. De même, quand les producteurs nord-américains sont libres d'acheter et de vendre aux producteurs et consommateurs mexicains, les exportations de capital des États-Unis vers le Mexique seront réduites ; cependant, si les producteurs nord-américains sont empêchés de le faire, la tentation de délocaliser la production des États-Unis vers le Mexique augmente.

De façon similaire, la politique des échanges *intérieurs* affecte l'immigration tout comme la politique des échanges *extérieurs* des États-Unis. Le libre échange intérieur est ce qui est typiquement appelé le capitalisme de *laissez-faire*. En d'autres termes, le gouvernement national suit une politique de non-intervention en ce qui concerne les transactions volontaires entre partenaires intérieurs (citoyens) sur leur propriété privée. La politique du gouvernement consiste à protéger les citoyens et leur propriété privée de l'agression intérieure, des dommages ou de la fraude (tout comme dans le cas des échanges internationaux et des agressions de l'étranger). Quand les États-Unis suivent une politique stricte de libre échange intérieur, l'immigration en provenance de régions à faibles salaires, comme le Mexique, est réduite, alors que quand ils poursuivent une politique "sociale", cette même immigration est rendue plus attractive.

## "Frontières ouvertes", invasion et intégration forcée

Si les États-Unis s'engagent dans la voie du libre échange sans entrave, au niveau international comme au niveau national, la pression de l'immigration en provenance des pays à bas revenus sera faible ou réduite et, donc, la question de l'immigration sera moins urgente. D'un autre côté, si les États-Unis s'engagent dans la voie d'une politique protectionniste à l'encontre des produits en provenance des pays à bas revenus et dans la voie d'une politique d'Etat-providence à l'intérieur, la pression de l'immigration restera élevée ou même augmentera, et la question de l'immigration prendra une grande importance dans le débat public.

A l'évidence, la plupart des régions à hauts revenus - l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest - sont dans la deuxième situation, dans laquelle l'immigration est devenue un sujet public de plus en plus urgent. A la lumière d'une immigration sans cesse croissante en provenance des pays à bas salaires, trois stratégies générales d'immigration ont été proposées : immigration totalement libre, immigration libre conditionnelle et immigration limitée. Bien que nos préoccupations se portent principalement sur les deux dernières possibilités, quelques remarques sur l'immigration totalement libre sont nécessaires, ne serait-ce que pour illustrer l'étendue de la faillite intellectuelle.

A en croire les partisans de l'immigration totalement libre, les États-Unis *en tant que* zone à hauts salaires bénéficieraient toujours de l'immigration ; ainsi, ils devraient conduire une politique de frontières ouvertes, sans prendre en compte les conditions existantes, i.e., même si les États-Unis mènent une politique de protectionnisme ou d'Etat providence. Il est sûr qu'une telle proposition est considérée par toute personne raisonnable comme folle. Supposons que les États-Unis, ou mieux encore la Suisse, annoncent qu'il n'y aura plus de contrôles aux frontières, que tous ceux qui peuvent payer le voyage auront le droit d'entrer

dans le pays et, en tant que résidents, auront droit à toutes les mesures sociales intérieures "normales". Y a-t-il un doute sur le caractère désastreux d'une telle expérience dans le monde actuel ? Les États-Unis, et plus rapidement encore la Suisse, seraient envahis par des millions d'immigrants du tiers-monde, parce que la vie dans les rues des États-Unis ou de la Suisse est confortable comparée à la vie dans de nombreuses zones du tiers-monde. Les coûts sociaux grimperaient très vite et l'économie étranglée se désintégrerait et s'effondrerait, car les moyens d'existence - le stock de capital accumulé dans le passé et hérité de celui-ci - serait pillé. La civilisation disparaîtrait aux États-Unis ou en Suisse, comme elle a disparu à Rome ou en Grèce.

Comme l'immigration totalement libre doit être considérée comme conduisant au suicide national, la position typique des libre-échangistes est l'immigration libre conditionnelle. D'après cette idée, les États-Unis et la Suisse devraient d'abord revenir au libre échange total et abolir tous les programmes sociaux financés par les impôts, et alors seulement ils pourraient ouvrir leurs frontières à tous ceux qui voudraient venir. Dans l'intervalle, quand l'Etat-providence est encore en place, l'immigration devrait être sujette à la condition que les immigrants soient exclus des droits aux mesures sociales.

Bien que l'erreur de cette idée soit moins évidente et les conséquences moins dramatiques que celles associées à l'immigration libre inconditionnelle, ce point de vue est néanmoins erroné et dommageable. Il est certain que la pression de l'immigration sur la Suisse et les États-Unis serait réduite si l'on suivait cette proposition, mais elle ne disparaîtrait pas. En fait, avec des politiques de libre échange, tant international que national, les salaires en Suisse et aux États-Unis pourraient augmenter encore relativement à ceux des autres zones (soumises à des politiques économiques moins éclairées). Donc, les deux pays pourraient devenir encore plus attirants. En tout état de cause, la pression immigrationniste subsisterait et une politique d'immigration devrait continuer à exister. Les principes de base du libre échange impliquent-ils une politique "d'immigration libre" conditionnelle ? La réponse est non. Il n'y a pas d'analogie entre libre échange et libre immigration, entre limitation des échanges et limitation de l'immigration. Les phénomènes de l'échange et de l'immigration sont fondamentalement différents, et la signification des mots "libre" et "limité" en conjonction avec les deux termes est totalement différente. Les individus peuvent bouger et migrer ; les biens et les services ne le peuvent pas par eux-mêmes.

Pour le dire autrement, alors que quelqu'un peut aller d'un endroit à un autre sans qu'un autre veuille qu'il le fasse, les biens et les services ne peuvent se déplacer d'un endroit à un autre à moins que celui qui les envoie et celui qui les reçoit ne soient d'accord. Aussi triviale que cette distinction puisse être, elle a des conséquences capitales. Car *libre* en conjonction avec l'échange veut dire échange uniquement à l'invitation de propriétaires et d'entreprises privés ; et échange *limité* ne veut pas dire protection des propriétaires et des entreprises par rapport à des biens et des services non voulus, mais invasion et abrogation du droit des propriétaires et des entreprises privés à lancer ou refuser des invitations sur leur propre propriété. Au contraire, *libre* en conjonction avec l'immigration ne veut pas dire immigration par invitation lancée par des propriétaires et des entreprises privés, mais invasion non voulue et intégration forcée ; et immigration *limitée* veut en réalité dire, ou au moins peut vouloir dire, protection des propriétaires et des entreprises par rapport à une invasion non désirée et une intégration forcée. Par conséquent, en défendant le libre échange et l'immigration limitée, on suit le même principe : demander une invitation pour les individus comme pour les biens et les services.

Au contraire, les avocats du libre échange et du marché libre qui adoptent l'immigration libre (inconditionnelle) sont intellectuellement incohérents. Libre échange et marché libre signifient que les propriétaires privés peuvent recevoir ou envoyer des biens entre eux sans intervention du gouvernement. Le gouvernement reste inactif vis-à-vis du processus d'échange avec l'étranger et entre concitoyens parce qu'il existe quelqu'un qui accepte de payer pour recevoir le bien ou le service vendu, et donc tous les changements de lieu des biens et services sont mutuellement bénéfiques en tant que résultat d'un accord entre expéditeur et destinataire. La seule fonction du gouvernement est de maintenir le processus d'échange (en protégeant le citoyen et la propriété intérieure).

Cependant, en ce qui concerne les mouvements des individus, le même gouvernement devra, pour remplir sa fonction protectrice, faire plus que permettre aux événements de suivre leur cours, parce que les individus, à l'inverse des produits, possèdent une volonté et peuvent migrer. Ainsi, un mouvement de population, à l'opposé d'un envoi de produits, n'est pas *en soi* un événement mutuellement bénéfique parce qu'il n'est pas toujours - nécessairement et invariablement - le résultat d'un accord entre un destinataire spécifique et un expéditeur spécifique. Il peut y avoir des envois (immigrants) sans destinataires consentants dans le pays. Dans ce cas, les immigrants sont des envahisseurs étrangers et l'immigration représente un acte d'invasion. Il est certain que le rôle protecteur de base du gouvernement comprend la lutte contre les invasions étrangères et l'expulsion des envahisseurs étrangers. Et il est tout aussi certain que, pour le faire et soumettre les candidats à l'immigration aux mêmes exigences que les importations (être invités par des résidents du pays), le gouvernement ne peut pas autoriser la libre immigration défendue par la plupart des libres-échangistes. Imaginons à nouveau que les États-Unis ou la Suisse ouvrent leurs frontières à tous les candidats - à la seule condition que les immigrants soient exclus des programmes sociaux, réservés aux citoyens américains ou suisses. Mis à part le problème sociologique qui résulte de la création de deux classes distinctes de résidents et les tensions sociales qui s'ensuivraient, il y a peu de doute sur le résultat d'une telle expérience dans le monde actuel. Ce résultat serait moins drastique et moins immédiat qu'avec un scénario de libre immigration inconditionnelle, mais il conduirait également à une invasion massive étrangère et à la fin à la destruction de la civilisation américaine ou suisse. Ainsi, pour remplir sa fonction première de protecteur de ses citoyens et de leur propriété, le gouvernement d'une zone à hauts salaires ne peut pas suivre une politique d'immigration de laisser passer mais doit prendre des mesures restrictives.

## Le modèle anarcho-capitaliste

A partir de la reconnaissance du constat que les partisans du libre échange et du marché libre ne peuvent soutenir la libre immigration sans devenir inconséquents et sans se contredire et du constat que l'immigration a besoin - en toute logique - d'être limitée, il n'y a pas qu'une petite étape pour dire *comment* elle doit être limitée. En réalité, tous les gouvernements d'un pays à hauts salaires limitent actuellement l'immigration d'une façon ou d'une autre. Nulle part l'immigration n'est "libre", inconditionnellement ou conditionnellement. Pourtant, les restrictions imposées aux immigrants par les États-Unis ou par la Suisse, par exemple, sont assez différentes. Quelles restrictions *devraient* alors avoir lieu ? Ou, plus précisément, quelles sont les limitations à l'immigration qu'un défenseur du libre échange et du marché libre doit défendre et promouvoir ? Les principes qui doivent guider un pays à hauts revenus pour sa politique d'immigration sont une conséquence de l'analyse selon laquelle l'immigration, pour être libre au sens où l'échange est libre, doit être une *immigration invitée*.

Les détails proviennent de l'éclaircissement et de l'illustration du concept d'invitation opposée à invasion et intégration forcée.

Dans ce but il est nécessaire de supposer, tout d'abord, en tant que référence conceptuelle, l'existence de ce que les philosophes politiques ont représenté comme une anarchie fondée sur le droit de propriété, l'anarcho-capitalisme ou anarchie ordonnée : tout le territoire est détenu par des propriétaires privés, y compris les rues, les rivières, les aéroports, les ports, etc. Pour certains territoires, le titre de propriété peut être sans limite, le propriétaire pouvant faire de sa propriété ce qu'il veut aussi longtemps qu'il ne se heurte pas physiquement à la propriété des autres. Pour d'autres territoires le titre de propriété peut être plus ou moins limité. Comme c'est actuellement le cas dans certains développements, le propriétaire peut être lié contractuellement par certaines restrictions sur ce qu'il peut et ne peut pas faire avec sa propriété (obligations restrictives, répartition volontaire en différentes zones), qui peuvent concerner l'usage résidentiel plus que commercial, l'interdiction des constructions de plus de quatre étages, l'interdiction de la vente ou de la location à des couples non mariés, à des fumeurs ou à des Allemands, par exemple.

Il est clair que, dans ce type de société, il n'y a rien qui ressemble à une liberté d'immigration, ou un droit de l'immigrant à aller et venir. Ce qui existe est la liberté des propriétaires privés indépendants d'admettre ou d'exclure les autres de leur propre propriété en accord avec leurs titres de propriété, limités ou non. L'admission sur certains territoires peut être facile alors que celle sur d'autres serait presque impossible. De plus, l'admission sur la propriété de quelqu'un n'implique pas la "liberté de se déplacer aux alentours", à moins que les autres propriétaires n'aient consenti à ces mouvements. Il y aura autant d'immigration ou de non-immigration, d'exclusivité ou de non-exclusivité, de ségrégation ou de non-ségrégation, de discrimination ou de non-discrimination, que le désirent les propriétaires individuels ou les associations de propriétaires.

La raison de citer ce modèle d'une société anarcho-capitaliste est que, par définition, rien qui s'apparente à une intégration forcée (migration non invitée) n'est possible (autorisé) dans ce cadre. Dans ce scénario il n'y a pas de différence entre les mouvements physiques des biens et la migration des populations. De même que chaque mouvement d'un produit est le résultat d'un accord sous-jacent entre un expéditeur et un destinataire, les mouvements des immigrants vers et à l'intérieur d'une société anarcho-capitaliste sont le résultat d'un accord entre l'immigrant et un ou plusieurs propriétaires de cette société. Ainsi, même si l'on rejette finalement le modèle anarcho-capitaliste - et si pour des raisons de réalisme on admet l'existence d'un gouvernement et de biens et de propriétés "publics" (en plus des biens et propriétés privés) - il met clairement en lumière ce que devrait être la politique d'immigration d'un gouvernement, si et pour autant que ce gouvernement tire sa légitimité de la souveraineté du "peuple" et est considéré comme la conséquence d'un accord ou "contrat social" (ce qui est le cas, bien sûr, de tous les gouvernements post-monarchistes). Un gouvernement "populaire" qui a accepté d'avoir comme rôle premier la protection des citoyens et de leur propriété (la protection de la sécurité intérieure) devrait certainement chercher à préserver, plutôt qu'à abolir, cette absence d'intégration forcée qui caractérise l'anarcho-capitalisme !

Afin de se rendre compte de ce qui en découle, il est nécessaire d'expliquer comment une société anarcho-capitaliste est modifiée par l'introduction d'un gouvernement, et comment ceci affecte le problème de l'immigration. Comme il n'y a pas de gouvernement dans une société anarcho-capitaliste, il n'y a pas de distinction tranchée entre les membres du pays (les citoyens intérieurs) et les étrangers. Cette distinction n'apparaît qu'avec l'établissement du

gouvernement. Le territoire sur lequel s'étend le pouvoir de celui-ci devient le pays et tous ceux qui résident à l'extérieur de ce territoire deviennent des étrangers. Les frontières de l'Etat (et les passeports) naissent, distinctes des frontières des propriétés privées (et des titres de propriétés). L'immigration devient une immigration par des étrangers qui franchissent les frontières étatiques, et la décision d'accepter ou non une personne n'est plus du ressort exclusif des propriétaires privés ou des associations de tels propriétaires mais devient du ressort du gouvernement *en tant que* producteur de sécurité intérieure. Dès lors, si le gouvernement exclut quelqu'un, alors qu'il se trouve un résident qui voudrait inviter cette personne sur sa propre propriété, le résultat est une exclusion forcée ; et si le gouvernement accepte quelqu'un, alors qu'aucun résident ne souhaite cette personne sur sa propriété, le résultat est une intégration forcée.

De plus, en liaison avec l'institution du gouvernement arrive l'institution de la propriété publique et des biens publics, c'est-à-dire des biens et propriétés possédés collectivement par tous les résidents, contrôlés et administrés par le gouvernement. Plus ou moins important est le total de la propriété publique gouvernementale, plus ou moins grand sera le problème potentiel d'intégration forcée. Considérons, par exemple, une société socialiste comme l'ex Union soviétique ou l'ex Allemagne de l'Est. Tous les facteurs de production, y compris les terres et les ressources naturelles, font partie de la propriété publique. A cet égard, si le gouvernement admet un immigrant non invité, il l'admet potentiellement à tout endroit du pays ; car sans propriété privée des terres il n'existe pas de limitations à ses migrations intérieures autres que celles décrétées par le gouvernement. Sous le socialisme, par conséquent, l'intégration forcée peut s'étendre partout et donc s'intensifier. (En fait, dans l'Union soviétique et en Allemagne de l'Est, le gouvernement pouvait loger un étranger dans l'appartement privé ou la maison privée de quelqu'un d'autre. Cette mesure - et l'intégration forcée très puissante qui en résultait - était justifiée par le "fait" que toutes les maisons privées étaient situées sur le territoire public.)

Les pays socialistes se seront pas des zones à hauts salaires, bien entendu, ou au moins ne le resteront pas longtemps. Leur problème n'est pas la pression à l'immigration mais à l'émigration. L'URSS ou la RDA interdisaient l'émigration et tuaient ceux qui cherchaient à fuir le pays. Malgré tout, le problème de l'extension et de l'intensification de l'intégration forcée continue à l'extérieur du socialisme. Il est vrai que dans des pays non socialistes comme les États-Unis, la Suisse, la République fédérale allemande, qui *sont* des destinations favorites de l'immigration, un immigrant accepté par le gouvernement ne peut se déplacer où bon lui semble. La liberté de mouvement de l'immigrant est limitée par l'étendue de la propriété privée et de celle des terres en particulier. Mais, en empruntant les routes publiques ou les moyens de transport publics, et en restant sur les terres et parcs publics et dans les constructions publiques, un immigrant peut potentiellement se trouver sur le chemin d'un résident intérieur, et même se retrouver dans son voisinage immédiat, pratiquement à sa porte. Moins la propriété publique est importante, moins le problème sera aigu. Mais tant qu'il existe une propriété publique *quelconque*, on ne peut totalement y échapper.

## Correction et prévention

Un gouvernement populaire qui cherche à sauvegarder ses citoyens et leur propriété d'une intégration forcée et des envahisseurs étrangers a deux méthodes pour le faire, l'une correctrice et l'autre préventive. La méthode correctrice doit améliorer les effets d'une intégration forcée une fois que celle-ci a eu lieu (et que les envahisseurs sont là). Comme

indiqué, pour atteindre cet objectif, le gouvernement doit réduire la quantité de propriété publique autant que possible. De plus, quel que soit le mélange de propriété privée et de propriété publique, le gouvernement doit soutenir - plutôt que criminaliser - le droit de tout propriétaire privé à admettre *et* à exclure les autres de sa propriété. Si virtuellement toute la propriété est privée et que le gouvernement soutienne les droits de propriété, les immigrants non désirés, même s'ils réussissaient à entrer dans le pays, n'iraient pas beaucoup plus loin.

Plus cette mesure est appliquée (plus le degré de propriété privée est grand), moins il sera nécessaire de prendre des mesures protectrices, comme la défense des frontières. Le coût de protection contre l'invasion étrangère le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique est, par exemple, comparativement élevé, parce qu'il y a de grandes étendues sans propriété privée du côté des États-Unis. Cependant, même si le coût de protection aux frontières peut être abaissé par la privatisation, il ne disparaîtra pas tant que des différences substantielles existeront entre les revenus et les salaires des deux territoires. Ainsi, pour remplir sa mission protectrice de base, le gouvernement d'une zone à hauts salaires doit également prendre des mesures préventives. A tous les points d'entrée et le long des frontières, le gouvernement, comme représentant de ses citoyens, doit vérifier que toutes les nouvelles personnes arrivant ont un ticket d'entrée - une invitation valide par un propriétaire du pays - et doit expulser celui qui n'aurait pas un tel ticket à ses frais.

Les invitations valides sont des contrats entre un ou plusieurs destinataires privés du pays, résidents ou commerciaux, et la personne arrivant. La partie invitante, par son admission contractuelle, ne peut disposer que de sa propre propriété privée. Ainsi, l'admission implique de manière négative - comme dans le scénario d'une immigration libre conditionnelle - que l'immigrant soit exclu des mesures sociales financées publiquement. De manière positive, elle implique que la partie accueillante assume la responsabilité légale des actions de son invité pour la durée de son séjour. La puissance invitante est responsable sur toute l'étendue de sa propriété des crimes que pourrait commettre l'invité contre une tierce personne ou sa propriété (tout comme les parents sont tenus responsables des crimes de leurs enfants tant qu'ils font partie du foyer familial). Cette obligation, qui implique à proprement parler que ceux qui invitent s'assurent de la responsabilité de leurs hôtes, se termine dès que ceux-ci ont quitté le pays, ou qu'un autre propriétaire a assumé la responsabilité de la personne en question (en l'accueillant chez elle).

L'invitation peut être privée (personnelle) ou commerciale, limitée ou illimitée dans le temps, concerner uniquement le logement (hébergement, résidence) ou le logement et l'emploi (mais il ne peut exister de contrat valide concernant seulement l'emploi et pas le logement). Dans tous les cas, cependant, toute invitation, vue comme une relation contractuelle, peut être révoquée ou terminée par celui qui invite et à la fin du contrat, l'invité - qu'il soit un touriste, un homme d'affaires en déplacement ou un résident étranger - doit quitter le pays (à moins qu'un autre citoyen résident n'établisse un contrat d'invitation avec lui).

L'invité ne peut perdre son statut légal de non résident ou de résident étranger, sujet à tout instant au risque potentiel d'expulsion immédiate, qu'en acquérant la citoyenneté. En accord avec l'objectif de rendre toute immigration (en tant qu'échange) contractuellement invitée, la condition fondamentale d'obtention de la citoyenneté est l'accès à la propriété immobilière, ou plus exactement à la propriété d'un bien foncier et d'une demeure résidentielle.

Au contraire, il serait incompatible avec l'idée d'une immigration invitée de donner la citoyenneté d'après le droit du sol, comme aux États-Unis, où un enfant né d'un étranger

résident ou non-résident sur le sol d'accueil reçoit automatiquement la citoyenneté de ce pays. En fait, un tel enfant obtient, comme la plupart des autres gouvernements de pays à hauts salaires le reconnaissent, la citoyenneté de ses parents. Que le gouvernement du pays d'accueil puisse donner à cet enfant la citoyenneté signifie, à la place, qu'il ne remplit pas sa fonction protectrice fondamentale, et revient en réalité à un acte d'invasion perpétré par le gouvernement contre ses propres citoyens. Bien au contraire, devenir un citoyen signifie acquérir le droit de rester de manière permanente dans le pays, et une invitation permanente ne peut être assurée autrement qu'en achetant la propriété d'un citoyen résident. Ce n'est qu'en vendant un bien immobilier à un étranger qu'un citoyen montre qu'il est d'accord avec le fait que cet invité reste définitivement (et ce n'est que lorsque l'immigrant a acheté et payé le bien immobilier et la demeure résidentielle dans le pays d'accueil qu'il montrera qu'il porte un intérêt permanent au bien-être et à la prospérité de son nouveau pays). En outre, trouver un citoyen prêt à vendre sa résidence et avoir l'argent pour l'acheter, bien qu'étant une condition nécessaire à l'acquisition de la citoyenneté, peut ne pas être suffisant. Si la propriété en question est sujette à des clauses restrictives, les obstacles à franchir par un candidat à la citoyenneté peuvent être bien plus élevés. En Suisse, par exemple, l'obtention de la citoyenneté peut réclamer que la vente de la résidence aux étrangers soit ratifiée par la majorité ou même l'unanimité des propriétaires locaux concernés directement par cette vente.

## Conclusion

En jugeant sur la politique d'immigration requise pour protéger ses propres citoyens d'une invasion étrangère et d'une intégration forcée - et pour rendre les mouvements de population internationaux soumis à invitation et à des contrats - le gouvernement suisse fait un bien meilleur travail que celui des États-Unis. Il est plus difficile d'entrer en Suisse comme personne non invitée ou d'y rester comme citoyen non désiré. En particulier, il est bien plus difficile pour un étranger d'acquérir la citoyenneté, et la distinction légale entre citoyen résident et étranger résident est plus clairement préservée. Malgré ces différences, les gouvernements de la Suisse et des États-Unis poursuivent une politique d'immigration qui doit être jugée bien trop permissive.

De plus, la permissivité excessive de leurs politiques d'immigration et l'exposition qui en résulte des populations suisse et américaine à une intégration forcée par des étrangers est aggravée par le fait que l'étendue de la propriété publique des deux pays (et des autres zones à hauts revenus) est assez substantielle ; que les mesures d'Etat-providence financées par l'impôt sont fortes et en croissance, et que les étrangers n'en sont pas exclus ; et que, contrairement aux annonces officielles, l'adhésion à une politique de libre échange est tout sauf parfaite. Par conséquent, en Suisse et aux États-Unis, et dans les autres pays à salaires élevés, les protestations populaires contre les politiques d'immigration sont de plus en plus fortes.

Le but de cet essai était non seulement de soutenir la privatisation du domaine public, le laissez-faire intérieur, et le libre échange international, mais aussi en particulier l'adoption d'une politique d'immigration restrictive. En démontrant que le libre échange est incompatible avec une immigration libre (inconditionnelle ou conditionnelle), et qu'il réclame à la place que les migrations soient soumises à la condition d'être invitées et contractuelles, nous espérons avoir contribué à éclairer les politiques futures dans ce domaine.